



SERVICE CULTUREL

AM/CCo
D MÉDIATH N° 19.598

EXECUTOIRE LE

23 OCT. 2019

DÉCISION

**Concernant la signature d'une Convention
de partenariat**

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n° 17.2647 en date du 5 octobre 2017, portant délégation de fonctions et de signature à M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de signer la convention de partenariat:
- avec l'association LETTRES du MONDE, dont le siège social est situé au 9 rue Etobon Chenebier – 33100 BORDEAUX, pour une rencontre littéraire avec l'auteur Gerbrand Bakker, le vendredi 22 novembre 2019, à 18h00, à la Médiathèque, pour un montant de 800 euros TTC;
- d'imputer la dépense au budget communal nature 6228 – Fonction 321.

Fait à Royan, le 16 octobre 2019

Pour le Maire,
et par délégation,
le Premier Adjoint,



Jean-Paul CLECH

LETTRES DU MONDE

Convention de partenariat

entre la ville de Royan et l'association Lettres du monde

D E D I A T H N° 19.598

Année 2019

Entre les soussignés :

la ville de Royan

80 Avenue de Pontailac – 17205 Royan Cedex

représentée par M. Patrick MARENGO, son Maire,

N° SIRET : 211 703 061 000 43

d'une part

et

l'association Lettres du monde

9 rue Etobon Chenebier 33100 Bordeaux

N° SIRET : 452 274 798 00035 - APE 9499 Z

représentée par M. Alexandre PERAUD, son Président

d'autre part

Il a été décidé et convenu ce qui suit :

L'association **Lettres du monde** conçoit, prépare et réalise différentes formes d'actions culturelles et manifestations littéraires afin de mieux faire connaître en Nouvelle-Aquitaine les littératures et les cultures étrangères.

Ses programmes s'attachent notamment à favoriser la découverte, par des rencontres et des lectures, de différents acteurs de la chaîne du livre (éditeurs, auteurs, traducteurs, illustrateurs...). Du 13 au 24 novembre 2019, l'association organise **Lettres du monde – L'usage du monde !**, le festival des littératures du monde ; la ville de Royan souhaite proposer à ses habitants un événement littéraire favorisant le dialogue et l'échange avec d'autres cultures.

Les parties désignées ci-dessus décident, d'un commun accord, la mise en place :

- le vendredi 22 novembre 2019 à 18h à la bibliothèque, une rencontre littéraire avec l'auteur Gerbrand Bakker, accompagnée d'un(e) modérateur/trice et d'un(e) interprète

La bibliothèque se chargera de solliciter une librairie indépendante pour la présence du livre de l'auteur invité (son dernier ouvrage paru) pour vente et signature à l'issue de la rencontre.

Article 1 - Mise en œuvre du partenariat et montage financier

Pour la mise en place de ce programme, la ville de Royan accordera la somme forfaitaire de 800€ (huit cent euros) à l'association **Lettres du monde**.

L'association **Lettres du monde** prendra en charge et assumera les dépenses représentées par :

- le contact et le suivi des relations avec les invités,
- l'organisation et le financement des déplacements, ainsi que les cachets des intervenants invités à ce programme ;
- la fourniture de documentations et d'informations à la médiathèque et à la ville pour la préparation et la communication de ce programme.

Article 2 – Publicité - communication

Le programme général et tous les éléments nécessaires à l'information - presse du festival *Lettres du monde – L'usage du monde !* seront réalisés et pris en charge par l'association **Lettres du monde**. Des exemplaires seront mis à la disposition de la bibliothèque. Dans tous les supports de communication sera mentionné le nom de la ville de Royan et de sa bibliothèque.

De son côté, la ville et la bibliothèque de Royan mentionneront « En partenariat avec **Lettres du monde – L'usage du monde !** festival des littératures du monde » dans tous les documents de communication (programme, invitation, journal municipal, autres supports...) et prendra en charge la réalisation des documents et des actions de communication propres à sa médiathèque (plaquettes, cartons d'invitation, cocktail...).

Article 3 – Règlement

La ville de Royan s'engage à régler cette somme à l'association sur présentation d'une facture au terme de la réalisation de ce programme.

Fait à Bordeaux, le 25 juillet 2019, en quatre exemplaires .

Le Président de l'association
Lettres du monde,
Alexandre PERAUD

~~Monsieur le Maire~~
~~de Royan,~~
~~Patrick MARENGO~~

Pour le Maire
et par délégation,
Jean-Paul CLECH
Premier Adjoint

